

Comparaison des partis politiques Élection municipale – Montréal 2021







La participation aux élections municipales est historiquement plus faible qu'aux élections provinciales et fédérales. La couverture médiatique des enjeux et des propositions des candidates et candidats est également moins importante.

Pourtant, plusieurs enjeux municipaux touchent très concrètement notre quotidien et il est fréquent de voir la population se mobiliser face aux décisions des autorités municipales.

Le comité d'action sociale et politique (CASP) du SEPB-Québec a donc voulu stimuler l'intérêt des membres des sections locales du SEPB-Québec envers l'élection du 7 novembre prochain et mettre en lumière certains enjeux qui nous interpellent particulièrement en tant que syndiqués.

Nous avons donc demandé aux trois principaux partis politiques montréalais de nous détailler leurs engagements en répondant à neuf questions portant chacune sur un thème précis.

Malheureusement, seul le parti Projet Montréal a accepté de répondre à nos questions. Nous les remercions grandement. Pour les deux autres partis, nous nous sommes basés sur leurs plateformes électorales publiées sur leurs sites web respectifs. Nous présentons donc ici une évaluation des positions de chacun des partis suivants :







| | | |
|---|---|--|
|   Équipe Denis Coderre |   Équipe Balarama Holness |   Équipe Valérie Plante |
|---|---|--|

1. Crise climatique et transition juste

À l'instar de la FTQ, le SEPB-Québec prône une transition vers une économie à zéro émission de GES qui doit se faire en accompagnant les travailleuses et travailleurs des secteurs touchés vers des emplois équivalents dans les industries respectueuses de l'environnement.

Pour faciliter cette transition, la création et le maintien d'emplois offrant de bonnes conditions de travail dans les secteurs qui contribuent à l'atteinte des objectifs de réduction des GES, ainsi que les programmes de formation pour y accéder, doivent impérativement être priorisés.

Que compte faire votre administration pour, d'une part, favoriser comme employeur la croissance de ce type d'emploi dans le secteur des services municipaux et d'autre part, pour favoriser l'attraction et le maintien à Montréal d'industries offrant de bons emplois dans l'économie verte du XXI^e siècle?







| | | |
|---|--|---|
|  | <p>Le parti présente plusieurs engagements qui favoriseront la création d'emplois dans des secteurs « verts » et dans l'adaptation aux changements climatiques, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la densification, l'électrification des transports et le verdissement; • Demande de création d'un fonds fédéral pour la lutte et l'adaptation aux changements climatiques • Création d'un « guichet d'expertise et d'accompagnement » pour faciliter et soutenir les projets de rénovation « verte » des Montréalais; • Subvention pour favoriser construction/rénovations certifiées LEED • Favoriser l'installation de systèmes de géothermie • Inciter l'installation de serres sur les toits d'immeubles • Création dans l'Est de Montréal d'un pôle d'industries vertes, en y faisant une « Silicon Valley » écologique. Remplacer les activités les plus polluantes de la métropole (reliées aux énergies fossiles) par les activités les plus innovantes pour la transition énergétique. |  |
|  | <p>Aucun engagement spécifique concernant cet enjeu.</p> |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> • La Ville de Montréal doit être exemplaire et jouer un rôle de leadership en ce qui a trait aux enjeux de transition écologique, de lutte aux changements climatiques, et de résilience. • Création du Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER), qui cultive une approche axée sur la transition écologique équitable et sur la résilience en proposant |  |

| | | |
|--|---|--|
| | <p>des directives, politiques et règlements ainsi que des mesures budgétaires et fiscales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adoption du Plan Climat de la Ville de Montréal, composé de 46 mesures structurantes, notamment le <i>test climat</i>, appliqué à l'ensemble des décisions de la Ville, afin de limiter les impacts de ses décisions en matière d'émissions de GES et de maximiser les retombées en matière d'adaptation aux changements climatiques. • Propulser le développement économique dans des secteurs innovants et verts, à travers trois mesures phares : <ul style="list-style-type: none"> ○ Créer trois zones métropolitaines pour attirer des industries innovantes qui se concentrent sur la transition écologique et économique, à l'Est, à l'Ouest et au Nord de Montréal, dans des secteurs de la ville qui ont été trop longtemps négligés : Pointe de l'île (technologies propres, chimie verte, économie circulaire, énergies vertes, etc.), Saint-Pierre, dans Lachine (secteur manufacturier innovant, recherche scientifique), Nord, qui comprendra deux pôles : sur les terrains de l'ONF à Saint-Laurent et dans le District Central de Ahuntsic-Cartierville. ○ Rendre disponibles des terrains stratégiques appartenant à la Ville de Montréal en lançant 5 appels à projets urbains innovants (APUI). Le premier sera lancé dans le secteur Louvain Ouest, situé dans le District Central de Ahuntsic-Cartierville. ○ Augmenter les avantages fiscaux, bonifier les programmes financiers existants et assouplir les réglementations pour : Décontaminer des terrains, construire ou rénover des bâtiments industriels, encourager la mobilité durable chez les employés, offrir des incitatifs fiscaux aux entreprises. | |
|--|---|--|

2. Avenir du centre-ville et télétravail

L'avènement inattendu du télétravail pour la majorité des employés de bureau et professionnels pose pour Montréal un défi important par rapport à l'avenir de son centre-ville. Pour favoriser la relance économique, certains veulent inciter le plus possible un retour des travailleurs de bureau au centre-ville. D'autres employeurs souhaitent plutôt réaliser des économies en favorisant le maintien du télétravail. Les employés, de leur côté, cherchent surtout la flexibilité de s'organiser selon le mode de travail qui leur convient le mieux.

Quelles seront les priorités de votre administration à ce sujet, autant comme employeur que comme responsable de la vitalité économique du centre-ville?

| | | |
|---|---|---|
|  | <p>Ensemble Montréal modernisera les conditions de travail des employés de la Ville de Montréal, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une politique de droits et devoirs pour le télétravail; • Instaurer la notion du « droit à la déconnexion ». |  |
|  | <p>Aucun engagement spécifique concernant cet enjeu.</p> |  |
|  | <p>Investir 1 milliard \$ pour soutenir la relance économique de Montréal. La qualité des places publiques et des espaces verts, la fluidité des déplacements, l'offre culturelle seront au cœur de notre plan. Projet Montréal met donc de l'avant sept mesures phares :</p> <p>1) Le projet d'agrandissement du Palais des congrès Soutenir le projet d'agrandissement du Palais des congrès de Montréal, ce qui contribuera aussi à recouvrir une partie de l'autoroute Ville-Marie.</p> <p>2) Stationnement gratuit pour le magasinage des Fêtes À l'aube du temps des Fêtes, offrir gratuitement, au centre-ville, le stationnement sur rue les soirs et les week-ends pendant le mois de décembre.</p> <p>3) Des chantiers accélérés et mieux encadrés Permettre des travaux 24 heures par jour, 7 jours par semaine, dans certains secteurs spécifiques. Mieux réglementer l'habillage, la signalisation et l'occupation de l'espace public des chantiers. Les normes mises en place pour les chantiers de la Ville seront imposées aux chantiers du centre-ville, tant privés que ceux menés par les autres donneurs d'ordre publics.</p> <p>4) Des bureaux adaptés aux besoins des PME de Montréal</p> |  |







| | | |
|--|---|--|
| | <p>Aider les PME à s'établir au centre-ville en soutenant le réaménagement physique de grands espaces de bureaux en des espaces adaptés aux PME, aux start-ups ou à des projets de bureaux partagés.</p> <p>5) Investir 1 G\$ au centre-ville Investir 1 milliard \$ d'ici 2030 pour notamment : l'aménagement de places publiques au Square Phillips, et sur l'avenue McGill College, le réaménagement des artères centrales, telles que Sainte-Catherine et Peel, la refonte des abords de l'autoroute Bonaventure et de nouveaux développements (secteur des Faubourgs, terrains de la Molson).</p> <p>6) Un centre-ville plus vert Création de parcs dans les secteurs en développement, création d'une zone zéro émission d'ici dix ans, et mise en œuvre la Stratégie d'électrification.</p> <p>7) Des résidences à la place de bureaux vacants Modifier la Stratégie centre-ville afin de faciliter la transformation des espaces de travail non utilisés en unités résidentielles. Puisque le Règlement pour une métropole mixte s'appliquera à ces projets de conversion, une large part des quelque 3 000 unités qui pourront être créées seront des logements familiaux, sociaux et abordables.</p> | |
|--|---|--|

Les partis demeurent discrets quant à leurs intentions par rapport au retour des travailleurs professionnels et de bureau au centre-ville. Pour relancer le centre-ville, le télétravail prendra-t-il fin abruptement? Ou sera-t-il maintenu de manière quasi obligatoire, pour libérer des espaces de bureau? Les travailleurs et leurs syndicats auront-ils leur mot à dire?

3. Vitalité des rues commerciales

La fermeture des commerces pendant la pandémie a porté un coup très dur aux artères commerciales dans les différents quartiers de Montréal. D'autres enjeux, comme la mobilité, le coût des loyers, les travaux, la pénurie de main d'œuvre et la compétition des grandes surfaces et du commerce en ligne continuent aussi de menacer le dynamisme du commerce local.

Quelles mesures concrètes votre administration compte-t-elle mettre en place pour soutenir les commerçants locaux et la vitalité des artères commerciales qui sont au cœur de la vie de quartier des Montréalais?







| | | |
|---|---|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> • Créer un programme d'aide financière aux SDC pour créer de l'achalandage sur les rues commerciales avec des événements culturels sous la perspective des quartiers culturels (PRAM-Culture); • Donner à la SDC du centre-ville une enveloppe de 10M\$ pour remédier aux enjeux de propreté, de sécurité et de santé urbaine; • Développer une stratégie pour embellir les façades du centre-ville et les vitrines commerciales; • Proposer une tarification universelle pour les grands stationnements souterrains du centre-ville afin de simplifier la vie à ceux qui désirent s'y acheminer et de les rendre plus attractifs. |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> • Créer un centre des affaires qui répondrait aux besoins des petites et moyennes entreprises • Création de zones économiques dans les arrondissements défavorisés où l'on offrirait des encouragements fiscaux aux petites entreprises • S'engager à réduire, d'ici 2025, le taux d'imposition des propriétés industrielles et commerciales à 2,75 fois le taux d'imposition des propriétés résidentielles. |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> • Pour faire face à la montée du commerce en ligne, nous devons aider nos artères commerciales à se réinventer et les projets de piétonnisation font partie de la solution. Nous sommes fiers de nous engager à continuer de soutenir les projets de piétonnisation imaginés et créés grâce à l'expertise des sociétés de développement commercial. • Projet Montréal met donc de l'avant trois mesures concrètes permettant d'assurer l'abordabilité des locaux commerciaux, de réduire les taxes pour les petits immeubles commerciaux et de favoriser le dynamisme des artères commerciales. Avec ces mesures, la prochaine administration de Projet Montréal offrira 111 M\$ en soutien au commerce montréalais. |  |

| | | |
|--|--|--|
| | <p>1) Assurer l'abordabilité des locaux commerciaux: Mettre sur pied le programme <i>Accès-Locaux</i>, un programme d'acquisition de locaux commerciaux permettant aux SDC et aux OBNL de garantir aux commerçant.es l'accès à des locaux commerciaux abordables, pour protéger les commerçant.es des hausses de loyers démesurées.</p> <p>2) Baisser les taxes pour les petits immeubles commerciaux: Continuer d'appliquer des taux de taxation différenciés pour les immeubles non résidentiels. Pour offrir un répit à un plus grand nombre de commerçant.es, la première tranche de 900 000 \$ des immeubles commerciaux sera admissible à un taux de taxe réduit. Auparavant, le plafond était fixé à 750 000 \$. Cette stratégie a permis une baisse de taxes totale de 16% pour les petits commerçants au cours du dernier mandat.</p> <p>3) 106 M\$ pour les artères commerciales et les piétonnalisations estivales: Rendre permanentes les enveloppes d'aide d'urgence temporaires, qui ont permis d'appuyer les sociétés de développement commercial de Montréal et les associations commerciales, pour un total de 5,5 M\$ par année. Continuer de soutenir les projets de piétonnisation portés par les SDC, auxquels une majorité de commerçants est favorable, à la hauteur de 4 M\$ par année, pendant 4 ans. Les commerçant.es pourront aussi continuer de profiter des programmes de soutien financier, notamment le programme d'aide à l'accessibilité des commerces, le PRAM commerce, le programme Artère en transformation, et le programme de soutien aux artères affectées par travaux majeurs. Une enveloppe de 62 M\$ leur sera réservée. Enfin, continuer d'offrir à un coût symbolique les permis de terrasse l'an prochain, permettant des économies pour les restaurateurs évaluées à 2 M\$.</p> | |
|--|--|--|

4. Financement du transport collectif

La chute dramatique de l'achalandage dans le transport collectif a aggravé les problèmes de financement de ce secteur qui représente à la fois un service public essentiel et vital dans une métropole comme Montréal, ainsi qu'un puissant vecteur d'une transition juste.

Alors que le retour des usagers dans le transport collectif s'observe de manière graduelle, quel est le plan de votre administration pour assurer un financement suffisant à la STM, maintenir le niveau de service du transport collectif à Montréal et favoriser la hausse de l'achalandage jusqu'à son niveau pré-pandémique?

| | | |
|---|---|---|
|  | <p>Aucun engagement spécifique concernant cet enjeu.</p> |  |
|  | <p>Aucun engagement spécifique concernant cet enjeu.</p> |  |
|  | <p>Après des décennies d'attente, les projets de transport collectif se multiplient enfin à Montréal : REM, ligne bleue, tramway centre-ville/Lachine, REM de l'Est. Si on baisse les bras maintenant et qu'on réduit l'offre de service, pour sauver de l'argent, on va payer le prix dans 10, 15, 20 ans. On doit plutôt concerter nos efforts pour que la population reprenne goût en transport collectif, notamment avec la mise en place d'incitatifs.</p> <ol style="list-style-type: none"> Exemplarité et soutien ville: déployer des efforts pour un retour des usagers entre autres en offrant un service de qualité et en maintenant une offre efficace et multiple. Agir sur l'accès aux transports collectifs pour les plus vulnérables: au 1^{er} juillet dernier, le tarif des transports en commun pour les personnes âgées de 65 ans et plus a été réduit de 50 % et la gratuité a été instaurée pour nos enfants de 11 ans et moins. Leadership auprès des paliers supérieurs: utiliser le leadership de la ville pour que les paliers gouvernementaux soutiennent davantage les transports collectifs et que l'on poursuive le rééquilibrage des investissements entre le transport routier vs. TC pour un minimum de 50/50. Agir sur l'aménagement: Mettre l'accent sur la création de TOD, quartiers complets, bref sur la ville des 15 minutes. L'importance de consolider les milieux urbains et cœurs de quartiers afin d'avoir une densité favorisant les transports actifs, collectifs; cette densité permettra par ailleurs d'optimiser les ressources de transport collectif, en terme d'économies en temps et en argent pour les opérateurs. |  |







Aucun engagement spécifique de la part des partis sur le financement nécessaire à court terme pour maintenir le niveau de service des réseaux de bus et de métro de la STM.

5. Développement du transport collectif

Le gouvernement du Québec semble avoir fait le choix de confier à CDPQ-Infra les rênes du développement de nouveaux modes de transport collectif à Montréal, avant même que le REM n'ait encore transporté son premier usager. Pourtant, l'ARTM avait été créée entre autres pour chapeauter, en partenariat avec les sociétés de transport, la planification et le développement du transport collectif dans la région métropolitaine.

Pendant ce temps, la grande expertise de la STM lui permet d'assurer elle-même la réfection, la mise à niveau et le développement de ses infrastructures. Le prolongement de la ligne bleue, contrairement au REM, subit toutefois les conséquences d'une gouvernance de projet complexe imposée à la STM.

Alors que les infrastructures de transport collectif bénéficient d'importants programmes de financement, notamment de la part du gouvernement fédéral, quelle est la vision de votre parti quant au développement du transport collectif à Montréal et quel modèle comptez-vous favoriser pour en assurer sa réalisation?

| | | |
|---|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> • Créer un plan ambitieux de mobilité pour la RMR afin de réduire l'utilisation de l'auto solo, impliquant : l'amélioration du service de transport collectif, l'utilisation des véhicules en libre-service (VLS), le covoiturage, les navettes fluviales; • Travailler avec le gouvernement du Québec pour permettre à la Ville de Montréal de mandater l'ARTM afin d'étudier de nouveaux axes de transports structurants et d'en faire un véritable « bureau de projet permanent » travaillant aux besoins du transport collectif de la métropole. • Mettre en place un comité de suivi avec un échéancier adopté par toutes les parties prenantes pour plusieurs grands projets d'infrastructure de transport collectif |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer, d'ici 2028, que toutes les stations de transport en commun soient universellement accessibles grâce à l'installation d'ascenseurs et de rampes. • Mandater la STM pour qu'elle organise une série de consultations publiques, en dehors de ses audiences publiques régulières, afin de combler les lacunes en matière d'accessibilité des transports publics et de mettre à jour les parties prenantes concernées sur les échéanciers proposés pour ses projets de transport. |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> • Il est impératif de maintenir un leadership dans la planification et le déploiement de projets de transport structurants de métro vers Anjou (ligne bleue), Saint-Laurent et Ahuntsic-Cartierville (ligne orange), du tramway vers Lachine (branche ouest de la ligne rose) et du REM vers l'Est, en s'assurant de leur implantation exemplaire. |  |







| | | |
|--|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Cette planification doit se faire de concert avec les acteurs de l'aménagement et du transport que sont la Ville, la STM, l'ARTM et autres partenaires comme Bixi, Communauto, etc. En bout de ligne, le citoyen ne doit pas sentir de frontière entre les réseaux et pour cela nous devons travailler ensemble, au sein de projets intégrés et ce, dans le respect de nos missions et expertises particulières. • Notre parti est résolument engagé et priorise la mobilité durable avec une vision de réseaux multiples et complémentaires. Ainsi, aux réseaux de métro, nous nous engageons à poursuivre le déploiement du réseau de voies réservées comme alternative rapide et efficace pour répondre à la congestion de certaines lignes d'autobus et stations de métro, et consolider les voies actuelles en bonifiant l'aménagement et les heures de service. Dans la poursuite de la collaboration entamée, nous poursuivrons nos échanges avec la STM afin qu'un maximum de voies réservées demeurent accessibles aux vélos ou au covoiturage, en respect de critères déterminés, notamment les impératifs de fluidité et de sécurité. | |
|--|---|--|

Les partis offrent peu de détails quant au modèle (public vs. privé) qu'ils privilégient pour le développement du transport collectif.

6. Discrimination systémique

Certaines manchettes ont fait état au cours de la dernière année de situations de racisme systémique à l'endroit, notamment, de certains employés cols bleus à la Ville de Montréal.

Au-delà des politiques d'embauche qui favorise la diversité des candidats retenus, qu'est-ce que votre administration compte entreprendre concrètement pour éliminer les discriminations systémiques au sein de son personnel, notamment en ce qui a trait à l'accès aux promotions, à l'équité dans le traitement de chacun, à l'exclusion et au harcèlement en milieu de travail?

| | | |
|---|---|---|
|  | <p>Aucun engagement spécifique concernant cet enjeu.</p> |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> Revoir et réviser les processus d'embauche municipaux afin d'éliminer et d'atténuer les obstacles qui empêchent les personnes s'identifiant comme autochtones de travailler pour le gouvernement. Suivre les progrès de tout candidat s'identifiant comme autochtone dans le processus d'emploi à la ville, y compris l'entretien d'embauche, l'évaluation et la sélection. |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> Projet Montréal est déterminé à ce que la diversité de la population montréalaise se reflète au sein de la fonction publique et ce, à tous les niveaux. Nous continuerons d'œuvrer pour rendre les milieux de travail de la Ville de Montréal plus sécuritaires et inclusifs. Nous avons adopté le Plan directeur pour la diversité, l'équité et l'inclusion en emploi 2021-2023, qui propose une nouvelle stratégie et des actions concrètes pour lutter contre le racisme et les discriminations systémiques et pour assurer l'inclusion en emploi. Fruit d'un travail de collaboration, il s'articule autour d'une vision, d'un objectif, de trois priorités et de 26 projets principaux. Ce nouveau plan directeur propose des cibles ambitieuses d'embauche et de représentation afin que la fonction publique soit plus représentative de la diversité montréalaise. Lorsqu'il est question de racisme et de discriminations systémiques à la Ville de Montréal et dans les arrondissements, c'est tolérance zéro. Nous allons continuer d'agir en ce sens et nous serons imputables de nos actions envers les Montréalaises et les Montréalais. Nous avons d'ailleurs créé le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques qui a pour mandat d'implanter l'ensemble des recommandations de la |  |







| | | |
|--|--|--|
| | <p>consultation publique de l'OCPM sur le racisme et discriminations systémiques à Montréal, notamment celles liées aux questions d'inclusion en emploi.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cheminement des employées et employés, du recrutement à la rétention, en passant par le climat de travail exempt de discriminations, Projet Montréal s'engage à être une administration exemplaire, transparente et prévoyante. | |
|--|--|--|

7. Expertise interne et services publics

La pandémie aura rappelé à quel point la résilience d'une société face aux crises et sa capacité à protéger les plus vulnérables dépend de la force de ses services publics. À l'échelle municipale, on se souvient également comment la Commission Charbonneau a révélé qu'un manque d'expertise interne et un recours exagéré à la sous-traitance pouvaient rendre une ville dépourvue face à certains stratagèmes de contracteurs privés.

Aujourd'hui, le contexte post-pandémique pourrait amener la prochaine administration à prendre des décisions budgétaires dites « difficiles ». Parallèlement, la très forte demande de main d'œuvre qualifiée fait augmenter la mobilité des professionnels et travailleurs spécialisés, vu les conditions souvent avantageuses offertes par le secteur privé à cette catégorie de personnel.

Dans le contexte, et afin de viser un haut niveau d'expertise interne à la Ville de Montréal, pouvons-nous avoir l'engagement que votre administration ne ciblera pas les salaires et conditions de travail de son personnel, ni le niveau de ses services à la population, comme pistes d'économies afin d'équilibrer son budget?







| | | |
|---|---|---|
|  | Aucun engagement spécifique concernant cet enjeu. |  |
|  | Aucun engagement spécifique concernant cet enjeu. |  |
|  | Nous avons démontré au cours des quatre dernières années notre capacité à travailler avec l'ensemble des syndicats de la Ville pour obtenir des ententes qui respectent la qualité du travail et le dévouement de notre main-d'œuvre, tout en respectant la capacité de payer de la population montréalaise. Nous entendons poursuivre cette attitude de respect au cours des quatre prochaines années, notamment en rehaussant le niveau d'expertise interne pour les dossiers clés. |  |

L'engagement de Projet Montréal à « rehausser le niveau d'expertise interne pour les dossiers clés » est ce qui leur vaut une note positive pour cette question.

8. Crise du logement abordable

La question du logement est incontournable dans cette élection. Malgré l'apparent consensus des différents paliers de gouvernement sur l'importance d'investir dans le logement social et abordable, les résultats concrets tardent à se manifester. Les travailleurs et travailleuses – même syndiqués – sont directement touchés par la crise du logement. Leurs revenus leur permettent de moins en moins de s'offrir un logement décent à Montréal. Plusieurs de nos membres disent habiter à l'extérieur de Montréal pour des raisons de coût du logement.

Peut-on s'attendre à des résultats concrets en terme de disponibilité de logements abordables au cours des prochains 4 ans à Montréal si votre parti est élu le 7 novembre prochain et comment comptez-vous travailler avec les autres paliers de gouvernement pour y arriver?

| | | |
|---|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> • Permettre la réalisation de 50 000 nouveaux logements en 4 ans. Par différents moyens et en collaboration avec les acteurs du milieu de l'habitation, nous visons le développement de 10 000 logements sociaux, 6 000 logements familiaux, 2 000 logements étudiants et 6 000 logements abordables. • Collaborer afin d'instaurer une politique d'inclusion uniforme pour le logement social à la grandeur des villes de la communauté métropolitaine afin d'arriver progressivement à une obligation de création de 15% de logements sociaux lors des grands projets partout dans la CMM; • Avoir notre juste part dans le financement de l'habitation et des programmes sociaux de la part des gouvernements supérieurs; |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter peu à peu le budget de la Ville affecté au logement de 200 millions \$ par année de 2021 à 2025 • Fermer la clause de sortie du règlement 20/20/20 • Approuver la création de 30 000 nouveaux foyers locatifs à prix abordable à proximité des principaux centres de transport et des stations de métro • Créer un registre des loyers pour contrôler et stabiliser les prix des loyers dans la ville • Instaurer une taxe sur les acheteurs étrangers |  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons augmenté les subventions destinées aux familles et aux premiers acheteurs pour l'acquisition d'une résidence (remboursement de la taxe de bienvenue). Nous avons prévu une enveloppe de 100 M\$ pour l'achat de terrains pour des logements sociaux. • Nous avons mis en place le Règlement pour une métropole mixte (le 20-20-20), qui garantit la construction de logements sociaux, abordables et familiaux dans les nouveaux projets immobiliers. Nous faisons des pressions sur Québec afin qu'ils mettent les sommes nécessaires pour nous aider à bâtir les |  |







| | | |
|--|--|--|
| | <p>logements sociaux et pour changer la loi afin de combattre les <i>rénovictions</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors d'un 2e mandat, l'administration PM s'engage à mettre en place les outils nécessaires pour démarrer un grand chantier d'abordabilité qui aura pour objectif la protection et la construction de 60 000 logements abordables dans la métropole: <ol style="list-style-type: none"> a. En achetant et en offrant des terrains aux promoteurs abordables. b. En densifiant intelligemment la ville et en profitant du Règlement pour une métropole mixte pour y développer des logements abordables pérennes. c. En travaillant avec des fonds privés d'investissement qui partagent nos valeurs et l'importance d'investir temps, talent et argent dans le maintien de l'abordabilité de notre métropole. d. En arrimant nos actions aux programmes de financement du fédéral dans sa Stratégie nationale sur le logement | |
|--|--|--|

Les trois partis présentent plusieurs autres engagements en matière de logement. Il serait trop long de tous les citer ici.



9. Droit de vote et démocratie

Le taux de participation aux élections municipales est généralement plus bas qu'aux élections provinciales et fédérales. Pourtant, les citoyens réagissent et s'impliquent promptement quand un dossier d'ordre municipal les interpelle dans leur quartier. Le réaménagement de certaines rues, les règles d'urbanisme, la collecte des matières résiduelles, les parcs, sports et loisirs interpellent au jour le jour un grand nombre de citoyens.

Comment comptez-vous convaincre les Montréalais de s'intéresser à cette élection et plus précisément, pourquoi les travailleurs professionnels et de bureau membres du SEPB-Québec devraient-ils appuyer vos candidats le 7 novembre prochain?

| | | |
|---|--|---|
|  | <p>Aucune réponse n'a été fournie à cette question.</p> |  |
|  | <p>Aucune réponse n'a été fournie à cette question.</p> |  |
|  | <p>Au cours des quatre dernières, on a multiplié les initiatives de participation et d'engagement citoyens, avec les nombreuses consultations publiques, le budget participatif et les instances consultatives, et nous continuerons dans cette lancée lors d'un prochain mandat.</p> <p>C'est en nous engageant à redonner le pouvoir aux citoyens que nous les incitons à participer aux élections: ils auront voix au chapitre sur les dossiers qui les touchent dans leur quotidien.</p> <p>Certains nous ont d'ailleurs critiqué de vouloir trop consulter. Nous croyons au contraire qu'il est impératif qu'un gouvernement, peu importe le palier, soit en phase avec les besoins, les demandes et les critiques de la population qui l'élite, et cela est vrai pour l'ensemble de la population, pas seulement certains milieux.</p> <p>Projet Montréal propose donc une vision qui vise le bien-être de la population et qui met à profit l'intelligence collective de sa population ainsi que l'expertise de sa fonction publique pour développer des projets structurants pour la métropole. Avec un budget participatif à la hauteur de 60M\$, le développement d'une politique de participation publique et d'engagement et des consultations pré-budgétaires, nous nous assurons que l'implication des citoyens ne se limite pas au geste du vote.</p> |  |

Bilan de l'exercice

| |  |  |  |
|---|---|---|---|
|  | 3 | 2 | 4 |
|  | 3 | 1 | 5 |
|  | 6 | 3 | 0 |

Pour consulter plus en détails les programmes des partis :

- Ensemble Montréal : <https://ensemblemtl.org/programme/>
- Mouvement Montréal : <https://www.mouvementmtl.com/fr/programme>
- Projet Montréal : <https://projetmontreal.org/plateforme>

Le scrutin se déroule le dimanche 7 novembre 2021.

Visitez elections.montreal.ca pour toutes les informations.